Pour ce qui est de son appartenance à l'OTAN, le Canada, qui n'est pas membre d'un organisme comme la Communauté économique européenne et n'a pas les moyens que les grandes puissances possèdent, trouve dans tous les comités de l'OTAN jusqu'au Conseil ministériel lui-même, un forum pour exprimer et faire valoir ses intérêts dans toutes les questions importantes qui touchent la détente entre l'Ouest et l'Est.

Commerce avec le Japon et les nations du Pacifique

Q. Et qu'en est-il de nos relations avec les nations du Pacifique?... avec le Japon et les pays de cette région qui sont membres du Commonwealth... quelle tournure ont-elles prise?

R. Eh bien, nous avons évidemment grandement accru nos relations avec le Japon. Les échanges commerciaux s'accroissent d'année en année et le Japon est maintenant au quatrième rang de nos partenaires commerciaux. Nous consacrons toujours une bonne partie de nos efforts à la promotion des échanges commerciaux avec ce dernier. Nous avons également établi des contacts ailleurs, et notre bilan politique est plus étoffé qu'auparavant Le Japon a, comme nous, reconnu le régime de Pékin comme étant le gouvernement légitime de la Chine. C'était - je me rappelle m'être entretenu de cela avec la délégation japonaise venue au Canada il y a deux ans - c'était une démarche que les Japonais n'envisageaient pas à l'époque. Mais ils ont changé d'idée et, après l'élection d'un nouveau gouvernement, ils ont engagé des négociations à cette fin. Il y a donc plusieurs raisons qui militent en faveur de liens étroits avec le Japon. C'est un pays qui va exercer une influence énorme dans toute la région du Pacifique. Je crois qu'il jouera un rôle essentiel dans le développement des relations entre l'Union soviétique, la Chine, les Etats-Unis et nous-mêmes. Nous avons évidemment élargi nos relations avec d'autres pays, et notamment avec l'Indonésie qui, avec une population d'environ cent millions d'habitants, exercera certainement une grande influence sur les affaires de l'Asie du Sud-est. L'Australie et la Nouvelle-Zélande sont également en train de

remanier leur politique étrangère depuis l'avènement de nouveaux gouvernements, et nous espérons avoir des contacts plus directs avec eux. Non pas en tant que membres du Commonwealth, mais simplement parce que nous avons des questions bilatérales à discuter...

Q. On a vu, cette année, que le Canada a fait une contribution remarquée à la conférence de Stockholm sur l'environnement. A part cette question, dans quels domaines souhaitons-nous intensifier notre action aux Nations Unies?

R. Je suppose que le Droit de la Mer sera un domaine où nous concentrerons nos efforts. Deux sessions du Comité des Nations Unies sur le fond des mers auront lieu l'an prochain, suivies à l'automne d'une réunion préparatoire à la Conférence sur le Droit de la Mer, conférence qui aura lieu à Santiago, Chili en 1974.

Nous continuerons évidemment à accorder une haute priorité à nos efforts dans le domaine du désarmement, particulièrement en ce qui a trait à des projets aussi importants que l'interdiction totale des essais nucléaires et l'examen d'une interdiction de la fabrication d'armes chimiques.

Le Canada a fait quelques propositions en ce qui a trait à l'orientation et au contrôle des opérations pour le maintien de la paix autorisées par le Conseil de Sécurité, propositions qui seront, nous l'espérons, discutées au début de l'année prochaine par le Comité spécial sur les opérations du maintien de la paix.

Q. La coopération avec le Tiers-Monde a constitué un de nos principaux objectifs depuis quelques années. Y a-t-il lieu de se réjouir des résultats obtenus?

R. Nous ne pourrons nous réjouir des résultats de nos efforts de coopération avec les pays en voie de développement tant que l'écart entre leur prospérité et la nôtre ne diminuera pas. Leur dettes, leur faible participation au commerce mondial et les autres immenses problèmes auxquels ils font face ne suscitent pas l'optimisme. Toutefois, l'ampleur de ces problèmes ne doit pas nous décourager. A ces pays revient la responsabilité première de leur propre développement mais, l'année dernière, nous avons

pris certaines mesures importantes à long terme. Face au problème de la dette extérieure et aux besoins de technologie avancée du Tiers-Monde, notre programme d'aide continue à augmenter. Nous avons l'intention de ratifier le nouvel Accord sur le cacao conclu cette année. S'il entre en vigueur, il est fort possible que les revenus des pays producteurs deviennent plus stables.

L'année dernière le Canada a pris des mesures concernant les accords d'assurance-investissement et les accords commerciaux avec ces pays. La loi sur le système douanier préférentiel en faveur des pays en voie de développement introduite lors de la dernière session sera réintroduite lors de la prochaine session.

Q. Même si nous avons maintenant un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains et que nous sommes devenus membres de la Banque interaméricaine de développement, nos rapports avec l'Amérique latine ne semblent pas progresser au même rythme qu'ailleurs. A quoi faut-il attribuer cet état de chose?

R. Je crois qu'il est inexact d'affirmer que nos relations avec l'Amérique latine n'ont pas évolué au même rythme que nos relations avec les autres régions du monde. D'abord, sur le plan de nos relations bilatérales. une des premières mesures prises à la suite de notre décision, en 1970, de donner une orientation plus valable à notre politique extérieure, a été l'établissement, sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international, d'un programme d'aide technique à l'Amérique latine axé sur l'agriculture, l'éducation et le développement communautaire; cette aide dépassera bientôt le niveau actuel d'une dizaine de millions de dollars.

Puis, sur le plan multilatéral, nous avons renforcé notre participation aux activités des institutions et des agences interaméricaines. Le printemps dernier, le Canada nommait un observateur permanent auprès de l'Organisation des États américains... Le 3 mai, le Canada devenait membre régulier de la Banque interaméricaine de développement et y souscrivait un capital de 100 millions de dollars sur une période de trois ans. Membre de l'Organisation panaméricaine de la Santé